



CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024
Liste des délibérations examinées

Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal (Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération n° 19/2020 du 09 juin 2020)

✓ N° 02/2024 Divers – Don à la Commune de Baratier

Les délibérations :

✓ N° 43/2024 Participation financière de la Commune au prix des repas de la Cantine – Année 2024/2025

Délibération approuvée

✓ N° 44/2024 Principe de vente d'un terrain à bâtir quartier Le Mure

Délibération approuvée

✓ N° 45/2024 Ecole de Baratier/Saint Sauveur – Organisation d'un voyage scolaire année 2023/2024 Classe CP/CE1 – Plan de financement

Délibération approuvée

✓ N° 46/2024 Convention de mise à disposition du service DECLALOC avec la communauté de communes de Serre-Ponçon

Délibération approuvée

✓ N° 47/2024 Convention avec IT05 – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de remise en état du Chemin Lesdier

Délibération approuvée

✓ N° 48/2024 Convention de partenariat Programme « agir pour bien vieillir » avec le CODES05

Délibération approuvée

✓ N° 49/2024 Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion des Hautes-Alpes

Délibération approuvée

Fait à Baratier, le 13 septembre 2024

Le Maire

Christine MAXIMIN